

## **Elle est menée dans le cadre d'une enquête sur d'éventuelles pressions sur la justice dans l'affaire du juge retrouvé mort en 1995 à Djibouti.**

Une perquisition était menée jeudi 19 avril au ministère des Affaires étrangères à Paris par les juges d'instruction en charge de l'enquête sur d'éventuelles pressions sur la justice en marge de l'affaire Borrel, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay Jean-Baptiste Mattei lors du point-presse quotidien.

"Je confirme que les juges d'instruction chargés d'examiner la plainte déposée par la partie civile relative à un communiqué de presse diffusé par les Affaires étrangères se trouvent actuellement au Quai d'Orsay", a expliqué Jean-Baptiste Mattei refusant de commenter une affaire de justice en cours.

Les juges Fabienne Pous et Michelle Ganascia instruisent une plainte contre X déposée en 2005 par Elisabeth Borrel, veuve d'un magistrat mort à Djibouti en 1995, pour "pressions sur la Justice" et visant le ministère des Affaires étrangères.

### **Transmission d'une copie**

Le 29 janvier 2005, le Quai d'Orsay avait regretté l'expulsion de six coopérants français de Djibouti avant d'annoncer qu'une copie du dossier instruit à Paris sur la mort de M. Borrel serait transmise "prochainement" à la justice djiboutienne.

La veuve du magistrat décédé dans des conditions suspectes a déposé plainte en février 2005, considérant que cette annonce, faite dix jours avant que la juge d'instruction française ne soit saisie officiellement de la demande d'entraide judiciaire émise par Djibouti, pouvait être interprétée comme des "pressions sur la justice".

La juge d'instruction Sophie Clément, qui enquête sur la mort de Bernard Borrel, a refusé par la suite de communiquer le dossier d'instruction à son homologue djiboutien.

### **La version de Ladsous**

Entendu le 21 mars dernier par les juges d'instruction en qualité de témoin assisté, l'ancien porte-parole du ministère et actuel ambassadeur en Chine, Hervé Ladsous, a expliqué que le contenu de ce communiqué avait été élaboré par le chef de cabinet du garde des Sceaux, plus au fait de l'affaire, c'est à dire Laurent Le Mesle, devenu depuis procureur général de Paris.

Bernard Borrel a été retrouvé mort et brûlé le 19 octobre 1995 face à l'île du Diable à Djibouti. Elisabeth Borrel soutient que son mari a été assassiné et accuse le régime djiboutien, dont son actuel président Ismaël, Omar Guelleh, d'être le commanditaire du crime. Une version fermement contestée par Djibouti. (AP)